

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

**PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION ALLEGEE
MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

AVIS

En application des dispositions de l'arrêté de Madame le Maire de Fouquières-Lez-Lens du 11 janvier 2023, la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme sera soumise à l'enquête publique durant 28 jours du 10 février 2023 au 09 mars 2023 inclus. Monsieur Philippe VAN DAMME, délégué militaire départemental adjoint au Nord en retraite assurera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

Un dossier sera déposé à la Mairie de Fouquières-Lez-Lens aux jours et aux heures habituels d'ouverture de la Mairie, (du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30). afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à M. le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Fouquières-Lez-Lens 35 rue Louis Pasteur 62740 FOUQUIERES-LEZ-LENS ou par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : urbanisme@fouquieres.fr, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le Commissaire-Enquêteur à la Mairie de FOUQUIERES-LEZ-LENS :

- le 10 février de 9 h à 12h,
- le 21 février de 14h à 17h,
- le 3 mars de 9h à 12h,
- le 9 mars de 14h à 17h.

Afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

Fait à FOUQUIERES-LEZ-LENS, le 11 janvier 2023

LE MAIRE
Donata HOCHART

